

A propos de la
sécurité sur notre
site.



RISQUES ET PRÉVENTION

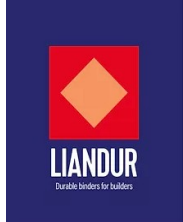
Être informé et formé aux risques.
Identifier les dangers.
Évaluer les risques.
Éliminer / Réduire les risques à la source.
Prioriser les E.P.C. (Équipements de prévention collective).
Utiliser les E.P.I. obligatoires (Équipements de prévention individuelle).
STOPPER le travail si le risque n'est pas maîtrisé.
Signaler immédiatement les incidents et accidents.

LIANDUR SRL
Rue de la Cimenterie 1
7022 Harmignies

BROCHURE SÉCURITÉ — SOCIÉTÉS EXTERNÉS



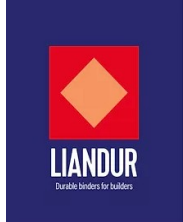
WWW.LIANDUR.COM



Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

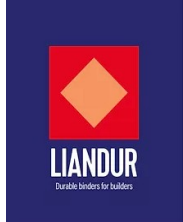
Table des matières

Introduction	5
1.1 Risques présents	6
2 Clauses et conditions.....	7
3 Règles générales	8
3.1 Information/Identification/prévention des risques	8



Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

3.2	Règles de santé et sécurité.....	9
3.3	E.P.I.	10
3.4	Réalisation des tâches.....	11
3.5	Les interdictions.....	11
3.6	Les substances dangereuses.....	12
3.7	Les E.P.I. et indications.....	12
3.8	Les Premiers soins.....	13
3.9	Conseil en cas d'accident/incidents.....	14
4	Le TOP 10 des règles de sécurité.....	15
4.1	Situations dangereuses	16-19
4.2	Comportement/propreté	20
4.3	EPI	21



Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

4.4	Circulation et véhicules	22-24
4.5	Permis de travail (travail en hauteur -excavation – permis de feu- opération de levage)	25-31
4.6	Système électrique	32
4.7	Outillage.....	33
4.8	Chargement/déchargement spécifiques	34-36
4.9	Espaces confinés	37
4.10	Organisation de travail.....	38

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

INTROCUCTION :

LIANDUR, a l'obligation de veiller au respect de la législation relative à la prévention des risques professionnels par les entreprises extérieures.

Conformément aux dispositions de la loi sur la prévention des risques professionnels, et dans le cadre de la COORDINATION DES ACTIVITÉS COMMERCIALES, la présente brochure a pour objectif d'identifier les risques liés au lieu de travail susceptibles d'affecter les activités des salariés des sociétés sous-traitantes intervenant sur le site de LIANDUR, S.R.L.

Elle informe également sur les mesures de prévention, les procédures d'urgences et le plan d'évacuation à appliquer afin d'assurer la sécurité de tous.

Les risques inhérents au lieu de travail et les mesures à adopter par les travailleurs sont les suivants :

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agriello Prescillia	17/09/2025

LES RISQUES PRÉSENTS SUR LE SITE DE LIANDUR:



RISQUE D'ÉCRASEMENT DES DOIGTS, PIEDS,....:

- Faites attention à l'endroit où vous placez vos mains et vos pieds pendant la manipulation de pièces et outillages.
- Ne marchez jamais derrière un véhicule qui manœuvre. Assurez vous d'être vu par le conducteur.
- Signalez toute défectuosité à votre responsable.



DANGERS LORS DES MAINTENANCES ET INTERVENTIONS:

- Certaines interventions peuvent générer beaucoup de poussières, il est obligatoire de porter des lunettes à coques latérales et des masques anti-poussières lorsque c'est le cas.
- Il est obligatoire de se renseigner sur l'état du courant électrique lors du nettoyage, réglage et entretien des installations : contacter EDDY PIRMEZ.
- Lors de la soudure, toujours porter un masque et des gants adéquats pour la soudure.



SUBSTANCES NUISIBLES POUR LA SANTÉ:

- Vous serez amené à travailler avec le ciment portland, le réducteur de chrome, les additifs, le clinker, le calcaire, le gypse, ... Ces substances nécessitent un emploi de port d'EPI OBLIGATOIRE.
- Protégez votre peau, nettoyez vos mains et votre visage au savon pH neutre lorsque vous êtes contaminé.



ZONES ATMOSPHÈRE EXPLOSIVE (ATEX):

- Il existe des zones sensibles à l'explosion sur le site Liandur notamment: les zones de recharges des chariots élévateurs, les zones de dépoussiérage, les zones de stockages de substances inflammables, les locaux ayant des bonbonnes de gaz, les zones avec chalumeaux, ...
- Il est strictement interdit de fumer, meuler, de souder,.... Dans ces zones.



SUBSTANCES INFLAMMABLES:

- Vous allez manipuler parfois des produits très inflammables. Gardez toujours tous les contenants fermés et n'apportez que la quantité de produit nécessaire.
- Ne transportez pas de produits inflammables dans des pots ouverts.
- En cas de renversement, enlever immédiatement les chiffons imprégnés et les déposer dans une poubelle métallique prévue à cet effet.
- Ne pas fumer, meuler, souder,.... A proximité de ces substances.



TRAFFIC INTENSE:

- Soyez attentifs à ce qui se passe autour de vous, nous avons beaucoup de passage de camion, bull, pont roulant, clark, voiture, ...
- Veillez à avoir un contact visuel avec le conducteur d'engin avant de vous engager vers lui ou sur une voie.
- Faites attention aux autres lors de l'ouverture des portières des engins.



DANGER DE CHUTE D'OBJET - CHARGE SUSPENDUE:

- Ne jamais se tenir sous ou près d'une charge suspendue/ tapis roulant.
- Ne jamais soulever une charge au dessus d'autres personnes. Vérifier le bon stockage.
- Avant un levage, procéder à une vérification de l'état du matériel et de sa capacité à soulever la masse de la charge.
- Ne JAMAIS utiliser du matériel de levage endommagé ou non contrôlé.

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

CLAUSES ET CONDITIONS :

LIANDUR reste une propriété privée, les règles internes générales restent d'application.

Tout manquement aux règles de sécurité, de santé et prévention édictées par la société fera l'objet de mesures disciplinaires, pouvant aller jusqu'à la notification d'un avertissement ou de la résiliation du contrat ou à l'exclusion (du travailleur) du site, sans préjudice d'éventuelles poursuites civiles et pénales.

AVANT EXECUTION DES TRAVAUX : La société s'engage auprès de Liandur, par la mise en place régulières de Toolboxmeeting, à informer l'ensemble de ses travailleurs, ainsi que les sociétés intervenantes, des règles applicables en matière de sécurité, de santé et de prévention des risques. Tout collaborateur intervenant sur site, doit être enregistré à l'ONSS et avoir effectué le checkin@work si d'application ; pour les travailleurs étrangers (déclaration Limosa).

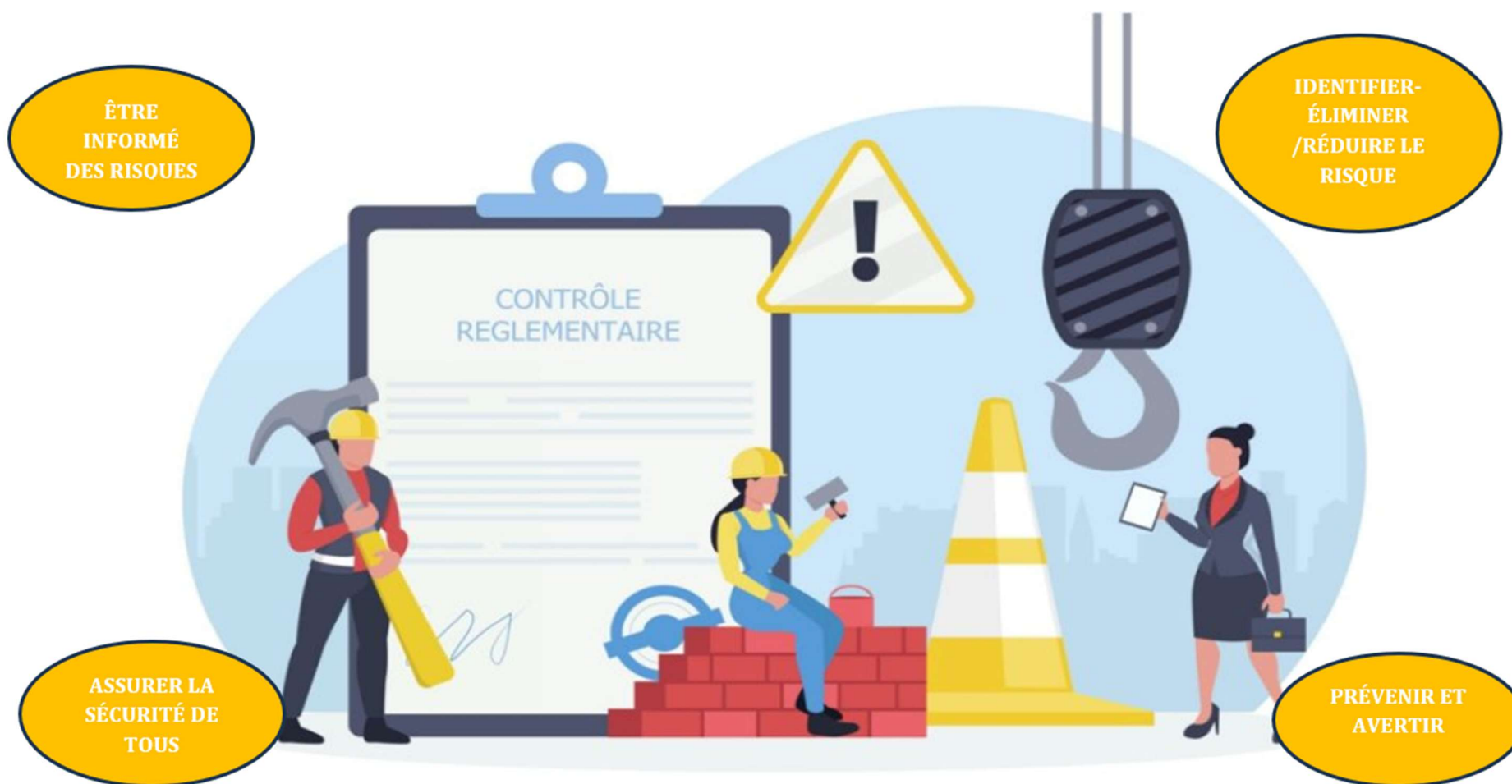
Les sociétés tierces sont tenues, de leur côté, de relayer et de faire respecter ces règles auprès de leurs propres salariés et sous-traitants et d'appliquer les mesures nécessaires pour éviter un nouveau manquement.

Liandur se réserve le droit de demander à tout moment la vérification des différents certificats ou autorisation dans le cadre de l'exercice des travaux.

Tout équipement (matériel, outillage, EPI ou EPC...) mis à disposition par la société LIANDUR au bénéfice d'une société externe, sera facturé à la dite société externe, sans préjudice de la prise en charge d'éventuelles dégradations, pertes ou réparations.

Le présent règlement est applicable à compter de la date de signature du document correspondant et sera actualisé en cas de modification dans l'un des quelconques éléments constitutifs.

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025



Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

1) REGLE DE SANTE ET DE SECURITE



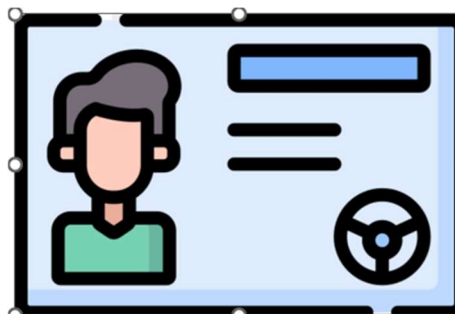
Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

2) EPI



Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

**3) REALISATION DES
TÂCHES POUR LES QUELLES
ON EST FORME/AUTORISE.**



Conduite véhicule
uniquement si **PERMIS
REQUIS**

**4) Interdiction : de fumer-
vapoter (en dehors des
zones prévues) – de
consommer de l'acool-
drogue ou médicaments.**



Interdiction sur tout le
site et également durant
les pauses.

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

SUBSTANCES DANGEREUSES

EPI - SUBSTANCES DANGEREUSE

CIMENT PORTLAND
SUBSTANCES DANGEREUSES

PRINCIPAUX RISQUES

-  **Peau:** brûlures chimiques graves
-  **Yeux:** lésions sévères
-  **Contact prolongé:** danger pour certains organes

PRÉCAUTIONS

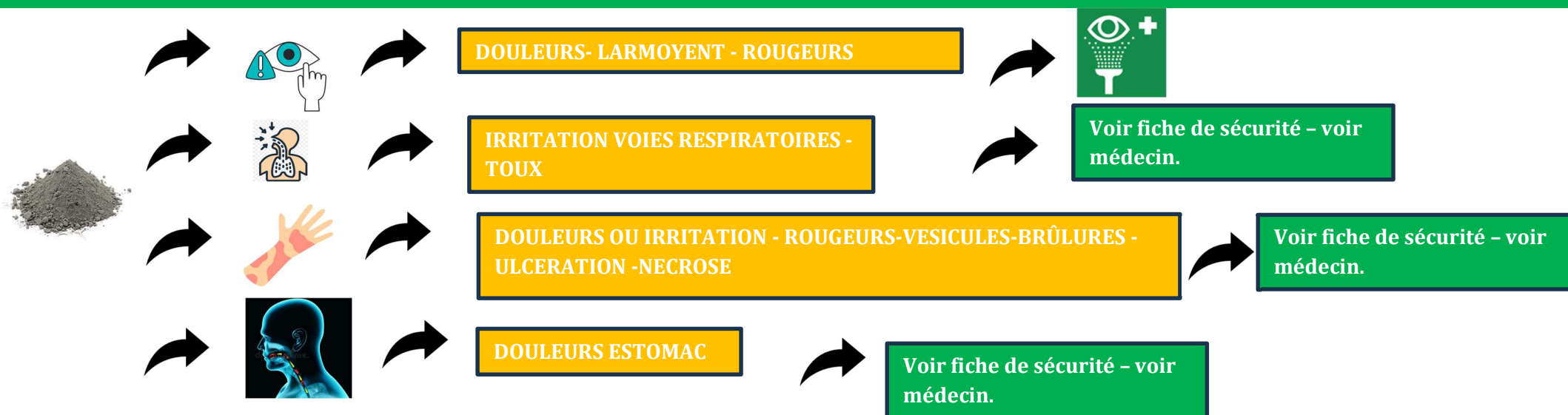
-  Porter des protections
-  Éviter le contact avec la peau
-  Rincer la peau/laver les yeux
-  Travailler en zone aérée



EPI		
	PAS DE LENTILLES	 SEMI-/MASQUE FFP3 AVEC FILTRE A POUSSIERE
	GANTS IMPERMEABLE RESISTANTS AUX ALCALIS (PAS DE CREME SEULE)	 RESISTANTE A L'ABRASION
	VETEMENTS LONGS	 NE PAS LAISSER PENETRER LE CIMENT EN CONTACT AVEC LA PEAU OU MUQUEUSE (LAVR IMMEDIATEMENT LES PARTIES DU CORPS)

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

PREMIERS SOINS – SYMPTÔMES ET SUREXPOSITION CIMENT PORTLAND



Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

CONSEILS EN CAS D'ACCIDENT/INCIDENT

1.RESTER CALME!

2. SIGNALER L'INCENDIE:

- Prévenir le service interne brièvement.
- Appeler le **112** et décrire l'incendie, l'endroit, la gravité...
- Ne raccrocher pas le premier

3. NOTIFICATION INCENDIE/EXPLOSION

Contacteur le personnel sur site.
Si nécessaire 112

4. Évacuation des bâtiments

- Contacter le personnel sur site.
- Quitter le poste de travail par le chemin le plus court, le plus sûr, se diriger vers l'extérieur.
- Aller au point de rassemblement.



Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

LE TOP 10 DES REGLES DE SECURITE.

	1° Situations dangereuses		6° Risque électrique
	2° Comportement/propreté		7° Outillage
	3° EPI		8° Condition de chargement/déchargement
	4° Circulation/véhicules : plan de circulation à suivre.		9° Espaces confinés
	5° Permis de travail (travaux en hauteur – excavation – permis de feu – opération de levage).		10° Organisation de travail

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

1° SITUATIONS DANGEREUSES					
DANGERS	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
BRUIT	➤ Acouphènes. ➤ Surdit� professionnelle. ➤ Fatigue auditive. ➤ Trouble du sommeil. ➤ Stress. ➤ Diminution concentration. ➤ Ne plus entendre les signaux d’alarme/consignes coll�gues. ➤ Accident de travail.	Protection auditive si � proximit� (voir pictogramme sur site).			
POUSSI�RE	➤ Irritation voies respiratoires. ➤ Maladies respiratoires chroniques. ➤ Silicose. ➤ Irritation oculaire/cutan�e. ➤ Allergies.	EPI (masque FFP3 jetable pour visiteurs) Lunettes de s�curit�. Gants. V�tements de travail. Contact ciment : se laver directement.			    

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

1° SITUATIONS DANGEREUSES					
DANGERS	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
INCENDIE	PLAN D'URGENCE/INCENDIE CONSTATE	➤ En cas d'incendie => prévenir immédiatement le responsable et garder son calme. ➤ Pour cabine de chargement voir le N° des responsables/urgences. ➤ Quitter les lieux rapidement, suivre les signalisations (point de rassemblement au bout du bureau dispatching). ➤ Rassemblement au point principal d'évacuation. ➤ Présence de fumée : déplacement accroupi pour éviter la chaleur et gaz en hauteur + chiffon humide devant les voies respiratoires. ➤ La société travaillant pour le compte de Laindur doit prévoir les moyens à ses travailleurs d'alerter les secours.	➤ Fumer – vapoter en dehors des zones prévues. - Si vêtements en feu : ne pas courir. - De raccrocher le premier après un appel de secours.	Si vêtements en feu : ne pas courir.	   
INCENDIE	PLAN EVACUATION	➤ Exécution consigne du responsable. ➤ Quitter endroit pour endroit avec moins d'obstacles. ➤ Rester calme.	➤ Pas d'utilisation du véhicule pour quitter les lieux. ➤ Pas revenir en arrière. ➤ Pas s'arrêter à la sortie.		 
	INCIDENT/ACCIDENT	➤ Incident/Accident : Le signaler de suite à un responsable.			

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

1° SITUATIONS DANGEREUSES					
DANGERS	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
CIMENT	IRRITATIONS YEUX-PEAU- INGESTION	➤ Port des EPI.	➤ Contact sans EPI. ➤ Ingestion.	➤ Contact yeux: ➤ Rincer abondamment à l'eau propre/rince œil. ➤ Consulter un ophtalmologue. ➤ Contact peau : ➤ Rincer immédiatement à l'eau froide et claire. ➤ Enlever vêtements imprégnés de béton (vérifier si présence béton sur montre/chaussures etc..). ➤ Consulter un médecin. ➤ Ingestion : - Rincer la bouche. - Boire de l'eau. ➤ Informer le responsable du site.	
ESCALIER	CHUTE	➤ Toujours se tenir à la rampe.		➤ Regarder où l'on met les pieds.	
STRESS CONFLITS HORAIRE	PSYCHOSOCIAUX	➤ Respect d'autrui.	D'agression, verbale ou physique.		

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

1° SITUATIONS DANGEREUSES					
DANGERS	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
STRESS CONFLITS HORAIRE	PSYCHOSOCIAUX	➤ Pas plus de 2 personnes dans le sas de la logistique. ➤ Ne pas franchir la porte menant aux bureaux.			
DROGUE ALCOOL MEDICAMENTS REDUISANT LES CAPACITES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES	ACCIDENTS ACCIDENTS MORTEL		➤ Consommation (drogue, alcool, médicament pouvant réduire la capacité intellectuelle/physique) sur tout le site, y compris pendant les pauses.		
TRAVAIL ISOLE	Accident	➤ Disposer des moyens d'alerter les secours.	➤ Être seul.		
*LMRA (analyse de dernière minute)				➤ Avant + Après travaux à compléter. ➤ Check-list pour sécurité de chacun.	

*(Analyse de dernière minute) - Last Minute Risk Analysis

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

2° COMPORTEMENT ET PROPRETE					
DANGERS	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
DECHETS/ OBJETS/PRODUITS TRAINANT PAR TERRE / PROPRETE	CHUTE DE PLAIN-PIED GLISSADE ENVIRONNEMENTAL OBSTACLE A L'EVACUATION ACCIDENT DE TRAVAIL INCENDIE NON-CONFORMITE REGLEMENTAIRE	➤ Ordre – propreté- regarder où l'on marche - respect du tri.		2 zones de nettoyage : 1) Soufflage des cuves à la sortie des ponts de chargement. 2) Carwash que pour citerne de ciment.	
DECHETS/ OBJETS/PRODUITS TRAINANT PAR TERRE / PROPRETE		➤ Si production de déchets = jeter dans les bacs prévus à cet effet. ➤ Sanitaires à disposition des sociétés externe (chauffeurs...) ➤ À garder propres.			

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

3° EPI

DANGERS	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
Chute d'objet. Fuite de produits dangereux. Poussière existante. Bruit.	Blessure tête. Irritation cutanée/des voies respiratoires/oculaire. Renversement/ écrasement piéton. Blessure pied.	➤ Casque. ➤ Gants. ➤ Masque (FFP3). ➤ Protection auditive dans les zones bruyantes. ➤ Lunettes. ➤ Gilet haute visibilité. ➤ Chaussure de sécurité. ➤ Matériel à vérifier avant utilisation.	➤ Utilisation E.P.I. en mauvais état. ➤ Matériel appartenant à la société travaillant pour Liandur (si cas contraire => facture).		      

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

4° CIRCULATION ET VEHICULE					
DANGERS	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
CIRCULATION PIETON	RENVERSEMENT PIETON	➤ Respecter le code de la route. ➤ Respecter le plan de circulation interne.	➤ Aucune personne non désignée par Liandur ou animal sur site. ➤ Téléphoner en marchant.	➤ Faire en sorte d'être toujours visible pour les engins roulants.	
ENGINS ROULANTS	COLISION/ECRASEMENT	➤ Autorisation de conduite encore valable. ➤ Ceinture de sécurité sur tout le site. ➤ Véhicules en état de fonctionnement. ➤ Circuler avec feux de croisements toujours allumés. ➤ Priorité aux piétons. ➤ Respect des chemins fléchés + panneaux. ➤ Arrêt/stationnement du véhicule : couper le moteur, retirer les clefs et mettre le frein à main.			  

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

4° CIRCULATION ET VEHICULE					
DANGERS	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
ENGINS ROULANTS	PANNE	➤ Stationnement : sans gêner la circulation. ➤ Allumer les feux de détresse. ➤ Lisser feux de positions allumés. ➤ Prévenir le dispatching/responsable. ➤ Attendre les instructions avant action.			
ENGINS ROULANTS	COLISION/ECRASEMENT	➤ Circulation endroits prévu (piéton) ➤ Traverser les zones de circulation /engins roulants. ➤ Respect du code de la route + règles de circulation routière propre à la société. ➤ Vitesse max. autorisée 15 km/h. ➤ Citerne de ciment : conducteur doit se trouver dans la cabine du pont de chargement.	➤ Traverser les zones de circulation /engins roulants. ➤ Rester derrière les engins. ➤ Levage de personnes. ➤ Obstruction des rues, voies de diverses, zones de passage du personnel. ➤ Rester dans la zone de travail définie. ➤ Stationnement à moins de 10m des équipements d'extinction d'incendie ➤ Utiliser les engins roulants ou équipement de LIANDUR S.R.L.	➤ Traversée zone de circulation des engins roulants : bien regarder avant. ➤ Priorité aux piétons. ➤ Les commandes de divers équipement propre au véhicule sont sous l'entière responsabilité du chauffeur.	      

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

4° CIRCULATION ET VEHICULE					
DANGERS	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
ENGINS ROULANTS	COLISION/ECRASEMENT	➤ Camion matières premières : suivre instruction de la logistique pour connaissance de l'endroit de déchargement et rester dans la cabine. ➤ Précautions extrêmes à prendre en cas de manœuvre.	➤ Camion matières premières : aucun déchargement sans indication de l'endroit par l'opérateur de la production.	➤ Respecter les distances de sécurité.	
ENGINS ROULANTS	COLISION/ECRASEMENT		➤ Téléphoner en roulant. ➤ Circuler la benne levée.		

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

5° PERMIS DE TRAVAIL					
DANGERS : TRAVAIL EN HAUTEUR	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
	CHUTE				
HARNAIS		➤ Inspection harnais avant usage. ➤ Avoir été formé pour les harnais. ➤ Harnais en bon état et contrôlé annuellement. ➤ Demande validation du point d’ancrage. ➤ S’assurer de la solidité/stabilité du support. ➤ Permis de travail à demander au responsable (pour tout travaux en hauteur).			 
Nacelles déportée/ciseaux	CHUTE	➤ Avoir les agréments manipulation nacelles. ➤ Nacelles en bon état. ➤ Dernier contrôle < ou = 3 mois. ➤ Certificat dernier contrôle à présenter au responsable du site. ➤ Sécuriser les matériaux et objets.			 

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

5° PERMIS DE TRAVAIL

DANGERS: TRAVAIL EN HAUTEUR	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
Nacelles déportée/ciseaux	CHUTE	➤ Respect des distances de sécurité par rapport aux lignes électriques. ➤ S'assurer de la solidité de la toiture/stabilité du sol. ➤ Balisage de la zone de travail. ➤ Obligation d'être 2 (communication talkie-walkie) ➤ Déplacement en position basse. ➤ Permis de travail à demander au responsable.	Interdit par vent de > = 50km/h.	➤ Respect des conditions d'utilisation et distances minimales par rapport aux sources de tension (min.2m).	

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

5° PERMIS DE TRAVAIL					
DANGERS: TRAVAIL EN HAUTEUR	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
Échelle	CHUTE	➤ Si placement nacelle/échafaudage impossible. ➤ Pour changement de niveau/travaux léger et courte durée. ➤ S'assurer de la bonne stabilité du sol. ➤ Être deux pour faire tenir l'échelle malgré fixation. ➤ Échelle en bon état et contrôlée (<= 3 mois). ➤ Respect conditions d'utilisation et distances minimales par rapport aux sources de tension (min.2m)	➤ Ne pas utiliser par mauvais temps ➤ Interdit par vent de > = 50km/h	➤ Hauteur de travail < 7.5m. ➤ Duré travaux 2h max. ➤ Force de 10kg à ne pas dépasser.	

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

5° PERMIS DE TRAVAIL					
DANGERS : TRAVAIL EN HAUTEUR	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
Travaux d'excavation	ELECTRIQUE INNONDATION	➤ Sécuriser la zone. ➤ Balisage. ➤ Repérage des réseaux. ➤ Positionnement des engins et matière extraite à + 1m des fouilles (permis d'excavation).			
SOUDURE/MEULAGE	INCENDIES/BRÛLURES/PROJECTIONS/FUMÉES/POUSSIÈRES	➤ Permis de feu avant travaux auprès du responsable.			

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

5° PERMIS DE TRAVAIL					
DANGERS	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
SOUDURE/MEULAGE/TRAVAUX A CHAUD	INCENDIES BRÛLURES PROJECTIONS FUMÉES POUSSIÈRES	➤ Permis de feu (complété et signé) avant travaux. ➤ Vérification substances inflammables présentes. ➤ Zone dangereuse : gaz testé ? absence gaz contrôlé en permanence.	➤ Débuter les travaux sans autorisation.	➤ Permis de feu comprenant : nature des travaux – Identification des risques- Matériel de prévention.	 

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

5° PERMIS DE TRAVAIL					
DANGERS	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
LEVAGE	ECRASEMENT	➤ Permis de travail avant travaux (complété et signé). ➤ Être formé. ➤ Sécuriser la zone. ➤ Inspection équipement de levage. ➤ En bon état (contrôle <= 3 mois). ➤ Utilisation équipement approprié. ➤ Vérification charge + contrôle en mouvement.	➤ De se mettre sous la charge.		 

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

5° PERMIS DE TRAVAIL					
DANGERS	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
VANNES ET EQUIPEMENTS	ACCIDENT	➤ Permis de travail (complété et signé).	➤ Ne pas toucher sans autorisation ou réception de procédure.		 
TRAVAIL SANS HABILITATION	ACCIDENT	➤ TRAVAILLEURS : Tous les agréments nécessaires pour le travail effectué.	➤ Démarrer les travaux sans autorisation.		

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

6° RISQUE ELECTRIQUE					
DANGERS	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
ELECTRICITE	ELECTROCUTION	➤ Entretien, réparation, manutention des panneaux et équipement électriques = Personne spécialisées. ➤ Mise à la terre du camion livrant des matières premières à charger dans le silo. ➤ Opérations de maintenance : utilisation éclairage portable étanche et tension de sécurité de 24v. ➤ Toute intervention électrique doit s'effectuer en présence du personnel de LIANDUR. ➤ Avoir les autorisations de travail : Permis de travail. ➤ Intervention par personne agréée BA4/BA5 et haute tension.	➤ Aucune manipulation si non habilité et non autorisé. ➤ Ne pas court-circuiter les dispositifs de sécurité. ➤ Personne électrisée : ne pas la toucher – retirez le courant et appeler un responsable. ➤ Réparation de fusible. ➤ Faire des jonctions avec du ruban isolant. ➤ Aucune utilisation de feuilles de connexion, ni remplacement de câble à l'intérieur des boîtiers. ➤ Incendie électrique : ne jamais utiliser de l'eau. ➤ Ne jamais manipuler des appareils humides près des installations électriques.		     

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

7° OUTILLAGE					
DANGERS:	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
OUTILLAGE	ACCIDENT	➤ Outillage correspondant au travail à effectuer (en bon état). ➤ Respect des limites du fabricant. ➤ Agréé et contrôlé. ➤ Outillage électrique contrôlé 1x/an.	➤ Outillage vétuste - abîmé ou modifié. ➤ Outillage non adapté.		 

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

8° CHARGEMENT/ DECHARGEMENT SPECIFIQUE					
DANGERS	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
CHARGEMENT/ DECHARGEMENT SPECIFIQUE : MATIERE PREMIERE	ACCIDENT	➤ Manœuvrer avec visibilité totale : - Se faire guider si besoin. - Vérifier que personne ne soit dans la zone de chargement/déchargement. - Respecter les distances de sécurité (5m) par rapport aux lignes électriques. - arriver sur site avec la benne propre (aucune contamination !) ➤ Débâcher lors du chargement. ➤ Bâcher lors du chargement effectué. ➤ Bâchage dans les zones prévues. ➤ Si besoin de monter sur la benne = harnais. ➤ Prendre les mesures de sécurité nécessaire. ➤ Bâchage manuel : Port des gants.			 

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

8° CHARGEMENT/ DECHARGEMENT SPECIFIQUE					
DANGERS	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
CHARGEMENT/ DECHARGEMENT SPECIFIQUE : CIMENT EN VRAC	DEBORDEMENT/ACCIDENT	➤ En dehors de du pont de chargement : Ouvrir porte de chargement en vérifiant l'absence de pression dans le réservoir. ➤ Abaissier la goulotte en vérifiant qu'elle soit alignée à la bouche de chargement. ➤ Placement camion en position de chargement + vérifier/garder la goulotte de chargement à la verticale. ➤ Placement garde-corps, si inexistant : voir le responsable site pour mise en sécurité.		➤ Obtenir les autorisations du responsable pour tout chargement/déchargement. ➤ Si déversement accidentel => prévenir le responsable.	 

Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

8° CHARGEMENT/ DECHARGEMENT SPECIFIQUE					
DANGERS	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
CHARGEMENT/ DECHARGEMENT SPECIFIQUE : CIMENT EN VRAC	DEBORDEMENT/ACCIDENT	➤ Ordre de marche : appuyer pour commencer à charger. ➤ Charge terminée : appuyer sur le bouton rouge. ➤ Fermeture de trappe citerne hors du pont de chargement. ➤ Zone de nettoyage cuve si nécessaire hors du pont de chargement. ➤ Lors du chargement aller dans la cabine du pont de chargement. ➤ Obligation port des EPI : Casque, gants, chaussures de sécurité, gilet fluo, vêtement de travail, lunettes.			    

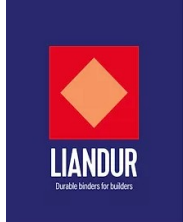
Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

9° ESPACE CONFINE					
DANGERS	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
ESPACE CONFINE	ASPSHYXIE DIFFICULTE EVACUATION ENSEVELISSEMENT	➤ Permis de travail en espace confiné : complété et signé. ➤ Être formé. ➤ ÊTRE 2 (1 personne à l'intérieur et l'autre à l'extérieur). ➤ Prise régulière mesure O2 (moniteur de gaz portable). ➤ Source d'énergie à écarter. ➤ Appareil respiratoire (gaz).	➤ Aux personnes non-autorisées.		

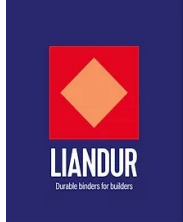
Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025

10°ORGANISATION DE TRAVAIL

DANGERS	RISQUES	OBLIGATION	INTERDICTION	AVERTISSEMENT	PICTOGRAMMES
MAUVAISE ORGANISATION DE TRAVAIL	COLISION/ECRASEMENT/MAUVAISE COMMUNICATION/COORDINATION/ACCIDENT	➤ Signaler votre présence auprès du responsable d'équipe ou à la réception (dispatching). ➤ Sécuriser objets ou matériel pouvant tomber => blessures. ➤ Rester dans la zone de travail définie. ➤ Placement barrière/balisage du périmètre de sécurité.	➤ Aucun accompagnateur (famille animaux sur site).	➤ Communication pour une bonne coordination.	   



Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025



Fiche risques- sécurité - prévention Sous – traitant (FRPST)	FRPST001-2025
Agrillo Prescillia	17/09/2025